



161,50 €  
par personne

# Séjour détente et bien-être

## Jour 1 :

**14h00** : Accueil au gîte d'Eliane, une chambre d'hôtes située au pied d'Upaix, un charmant petit village avec sa chapelle, son cadran solaire et son église classée, perché sur une colline dans les Hautes-Alpes.

**14h30** : Accès au sauna et au hammam pour la journée. Un modelage indien selon ayurveda au service de votre bien-être physique et mental. Vous retrouverez ses bienfaits tant au niveau respiratoire, que nerveux, circulatoire, musculaire, digestif et lymphatique.

**20h30** : Tables d'hôtes chez l'habitant avec de bons produits locaux.

## Jour 2 :

**10h00** : Visite de Sisteron avec un livret découverte, pour parcourir la Vieille Ville et percer ses secrets.

**12h00** : Déjeuner libre

**14h00** : Visite fléchée et sonorisée de la Citadelle de Sisteron, pièce maîtresse de la ville, classée Monument Historique. Nous vous proposons une documentation avec le choix de nombreuses visites et randonnées.

Sous réservé de disponibilités



### Ce prix comprend :

- ➔ Accueil chez Eliane
- ➔ Un modelage d'une heure
- ➔ Une nuit en chambre d'hôtes selon les disponibilités
- ➔ Un petit-déjeuner
- ➔ Un dîner pour une personne en table d'hôtes
- ➔ Accès au sauna et au hammam pour la durée du séjour
- ➔ Un livret « Découverte de la Ville »
- ➔ Une entrée Citadelle (mai à octobre)
- ➔ Un carnet de route avec les possibilités

### Ce prix ne comprend pas :

- ⊘ Le transport entre votre ville de départ et Sisteron
- ⊘ Le transport entre les différents sites de visite
- ⊘ Les achats et consommations personnels non inclus dans ce programme
- ⊘ Le déjeuner du jour 2

### RENSEIGNEMENTS ET RESERVATIONS

Office de Tourisme de Sisteron – Service Groupes et Individuels  
Catherine MONTIGNI

Place de la République BP 42 04202 SISTERON CEDEX

Tél : 04 92 61 03 73 Fax : 04 92 61 19 57 E-mail : [sejour@sisteron-tourisme.fr](mailto:sejour@sisteron-tourisme.fr)

Licence de Commercialisation N° IM.004.130.003 par arrêté préfectoral



La réservation sera effective à réception des arrhes (30% du séjour) soit par un chèque soit par un virement à l'ordre de l'Office de Tourisme. Le solde de la prestation doit être réglé 30 jours avant la date de la visite.

